

ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le Président

Papeete, 09 AVR. 2015

N° 074 /2015/APF/PR

Monsieur le Président,

Votre intervention de ce matin m'oblige à réagir et à apporter à la connaissance du plus grand nombre un certain nombre de précisions.

Vous avez affirmé que j'ai invité les grévistes de la CPS à se rendre dans l'hémicycle, « accompagné de mon garde du corps ». Vos propos mettant en cause le président de l'Assemblée et votre prédécesseur, sont, de mon point de vue, inconvenants ; ils n'avaient pas leur place au sein de notre enceinte, et encore moins dans l'allocution du président de la Polynésie française lors de l'ouverture solennelle de la session administrative. Loin de traduire « un esprit d'ouverture et d'apaisement », comme vous le dites en conclusion de votre intervention, vos paroles résonnent comme un règlement de compte. Ils prennent l'exact contrepied de mon allocution où j'invitais chacun à plus de retenue et de mesure, précisément pour retrouver les voies de l'apaisement.

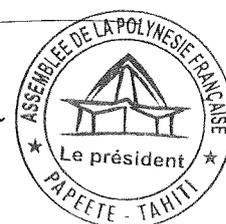
Sur le fond, j'ai accueilli favorablement la demande des grévistes. Ce sont eux qui ont demandé à me rencontrer, ce n'est pas moi qui suis allé les chercher. Ils souhaitent assister à la dernière séance de la session extraordinaire consacrée à la convention sur le RST, parce qu'il était question de la CPS. J'ai accepté cette demande à la condition qu'elle se fasse dans le respect du lieu, des élus et du gouvernement, sans aucune interférence dans les débats. Ce fut le cas comme vous avez pu le constater vous-même. La présence des personnels en grève n'a pas un seul instant perturbé la séance. Il n'y a eu, ni dérapage, ni invective. La volonté des grévistes de venir à l'assemblée était de notoriété publique. Elle a été annoncée dès la veille par les médias, et c'est pour cette raison que, déjà tôt le matin, le Directeur de la sécurité publique avait déployé un dispositif discret de nature à préserver la sécurité des lieux et empêcher d'éventuels débordements. Je suis donc très étonné que vous puissiez m'adresser un tel reproche. Notre assemblée est la Maison du Peuple, et les grévistes de la CPS en font partie. Il était de mon devoir de les écouter, et le cas échéant, de les accueillir. Vous auriez peut-être préféré qu'on leur refuse l'accès de l'assemblée au risque de créer des troubles ? Vous avez une conception bien plus restrictive de la place de notre institution que vous avez pourtant présidée. C'est votre conception, ce n'est assurément pas la mienne.

De la même manière, vous me reprochez d'avoir annoncé en séance le démarrage d'une grève à l'huilerie de Tahiti. C'est une information factuelle et rien de plus. Je l'ai portée à la connaissance des élus sans aucun commentaire, car je considère qu'elle intéresse notre assemblée. Vous avez voulu voir dans cette annonce, « comme si c'était une victoire » ! Vous poussez la provocation plus loin en laissant entendre que l'assemblée piloterait les grèves en étant « le centre de commande des conflits sociaux ». Ces propos sont graves. Je veux croire qu'ils traduisent un moment d'égarement.

Je vous invite, Monsieur le Président, à faire face aux difficultés auxquelles nous sommes confrontés avec plus de hauteur. Le redressement de notre économie doit être notre priorité et la source de nos échanges.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Marcel TUIHANI



Monsieur Edouard FRITCH
Président de la Polynésie française,
Quartier Broche Avenue Pouvnaa a Oopa